



Compte rendu sommaire valant publication  
Publication dans la huitaine  
Art L 212-25 du Code des collectivités territoriales

## CONSEIL MUNICIPAL

### Affichage sommaire

Séance du Jeudi 20 Février 2025

**PRÉSENTS** : Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mme HAYE Nadia, Mr CLÉMENT Philippe, Mme LEZAY Anita, Mme COBLARD Micheline, Mr COLLON Olivier, Mr CADOUX Claude, Mr FAUGER Sylvain, Mr BRIFFAUD Philippe, Mr BRIN David.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme GUESNE Lydie, Mme GABILLY Jacqueline (pouvoir à Mme COBLARD)

**ABSENTE NON EXCUSÉE** : Mme CHAUVEAU Cécile

**MME COBLARD Micheline a été élue secrétaire de séance.**

❖ Procès-Verbal du 23 Janvier 2025	<input type="radio"/> Approbation
❖ Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Remboursement frais administrée suite accident de voirie	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Fongibilité 7.5% - ¼ crédit d'investissement	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Subvention APE	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Subvention MAM Je M'AMuse	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Service informatique CDG	<input type="radio"/> Pour : 11 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0

❖ Protection sociale complémentaire – prévoyance et santé	○ Reportée
❖ Loyer logement communal	○ Pour : 11 ○ Contre : 0 ○ Abstention : 0
❖ Périscolaire	○ Pour : 11 ○ Contre : 0 ○ Abstention : 0
❖ PLUI	○ Pour : 11 ○ Contre : 0 ○ Abstention : 0
❖ SACEM	○ Annulée

### **Informations et questions diverses :**

- *Remerciements :*
  - ◆ *Mr Rimbeau fait part des remerciements reçus par les commerçants du Blouge suite à l'aide apportée par la municipalité.*
  - ◆ *Mr Rimbeau informe son équipe municipale que les enseignantes de l'école Primaire Albert Servant remercient vivement la municipalité suite au financement apporté pour le voyage scolaire.*
  - ◆ *Remerciements également de l'association A Side Humant pour la subvention allouée.*
  - ◆ *Mr Rimbeau signale également que la collectivité notamment la commission qui a travaillé sur l'élaboration du bulletin municipal 2025 a reçu une reconnaissance suite au travail fourni et au cadeau joint.*
- *Mr le Maire expose aux membres présents le rapport statistique sur la fréquentation du site interne de la commune en 2024.*
- *La commune est agréée « chantiers à caractère éducatif » pour une durée de 12 mois à compter du 22 avril 2025.*
- *Terrain communal : un administré de la commune souhaiterait acquérir un terrain appartement à la commune, Mr Le Maire décrit et affiche la parcelle en question.*
- *Eglise : Madame Lezay a informé l'expert de l'évolution sur le travail des vitraux. En juin une réunion devrait probablement être organisée.*
- *Mr Rimbeau fait connaître qu'il a fait visiter l'église d'Ardin à des touristes.*

- *Pigeons : Mr le Maire rend compte qu'un devis est signé avec la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) pour réguler la population de pigeons.*
- *Mr Rimbeau informe que Mme False relance la collectivité suite à son intervention du mois de Décembre pour répondre au sondage proposé. Incompréhension sur le Doodle présenté nous allons reprendre contact avec elle.*
- *Mr Brin annonce qu'il a été en contact avec une personne qui souhaite faire une expo photo sur la commune. Le projet est intéressant, il est à travailler.*
- *Mr Briffaud fait un bilan sur les travaux réalisés par les bénévoles le samedi aux lavoirs :*
  - ◆ *Actuellement :*
    - *La Gathaudière : les travaux arrivent à la fin – un banc va être installé suite à un don de bois par une entreprise. La partie végétale sera terminée au printemps.*
  - ◆ *Prochainement :*
    - *Réfection du lavoir Bas Mortay : le lavoir est envahi par des ronces – la végétation a gagné sur le sentier proche.*
    - *Réfection du lavoir Haut Mortay : un mur est tombé, la voute du lavoir est décalée.*

*Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 15.*

Ardin, le 20 Février 2025

Le Maire,  
Jean-Pierre RIMBEAU



Délibérations consultables en mairie à compter de l'affichage.

Affiché le 24 FEV. 2025